

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 53

Artikel: La fondue
Autor: Guex, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOUI
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Nous expédions le Conte à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises.



LE BOUNAN DAI Z'AUTRO IADZO

L'E que lâi avâi Tsalande et pu lo Bounan... Tsalande l'êtaï po lo motâ et lo prâdo, la coumenion et l'écheint, et dinse tota la senanna.

Lo Bounan, li, l'avâi êtaï fê po sè redzoï et sè refére la panse. Adan on sè redzoïve et on sè refâsai la panse.

Po coumeineï, lo dzo de Sylvestre on fabrè quâve dâi breci. Pas quemet clliâo d'ora avoué dâi fê que n'ein èbrequant qutro ein on iâdzo et que l'ant dâi mandzo asse cou que stausse de marti. Lè fê à breci de noutron temps l'avant on mandzo quemet on paufet et quand on serrâve bin adrâi, la pâta à breci vegnâi asse mince qu'on beliet de banqua. Lè cein qu'on avâi dâo pliliéssai à croussâi, allâ pî ! et qu'on s'ein relètsive lè potte. On ein fasâi plliein onna croubelhie à buïa. Quin biau bounan on passâve !

Oh ! l'è su qu'on pouâve pas medzî sein bâire. Mâ faut pas lâo vaillâi mau po cein : lo novî, dein clli temps, êtaï tant bon ào bounan.

Dein lè carbaret on djuvessâi ài carte, ào bânoie, à la bourse et à la bête.

Clli sacrâ binocle ! que sâi simpllio ào bin drobllio, à n'on djû àobin à doû, no z'eintserâhye. On pouâve lâi passâ la né à anoneï lè râi, lè dame, lè maryâdzo et tot lo diâbllio et son train.

La bourse et la bête l'êtaï à l'erdzeint et on pouâve lâi riclliâi ein on momeint tot cein que noutrre père z'et mère no z'avant baillî po fêre lo bounan. Fallâi sè trsouyâi, credouble !

Et pu, on coudhîve dèvenâ lo temps que volâve fêre tandu l'an novî.

Po cein faillâi dâi z'ugnon.

On ein pregnâi trâi qu'on copâve ein quattro, on quartâ po on mâi de l'annâie. Cein ein fasâi doze qu'on betâve su tsacon on bocon de sau. Clliâo quartâ l'êtan bin aleagnâ, quemet dâi militero que fant la pararda. On l'êtaï po janvié, lo second po fevrâ, clli d'aprî po mâ, et pu avrâ, tant qu'à l'avant-derrâ que fasâi noveimbro et lo derrâ déceimbro. Cein sè passâve la né de Sylvestre. Lo matin dâo bounan, lo premî affére qu'on fasâi, quand l'è qu'on avâi einfatâ sè tsausse, sè choque à botte et son moulton l'êtaï de châotâ ào ratali. Se la sau l'avâi fondu à tsavon su on quartâ, l'è que lo mâi que l'êtaï sarâi moû à fond, plliodze, tounerro, et tot lo tralala. Se l'êtaï fenameint ein châ (humide), l'êtaï po la bargagne. Lè mâi que la sau l'êtaï châtse dessu, l'êtaï dâi mâi tsaud et de sélâo. On insrisâi tot cein su l'ermana de Berne et Vevâ

et on savâi àomeinte à qui s'ein teni po lo temps de tota l'annâie. Et cein manquâve jamâi, principalemânt s'on avâi fê, devant de coumeincâ, la prêira que fallâi fêre, que sè desâi quasu dinse :

*Po ître bin dzeintî
Que mè faut-te baillî?
Delon,
Dâi z'ugnon !
Demâ,
Dâo mâ !
Demâcroc,
Dâo trâdo !
Dedzâo,
Dâi z'âo !
Deveindro,
Dâi cheindre !
Decando,
On andze !
Demeindze,
On sindzo !*

Om êtaï suti dein clli temps, tonneau ! No z'autro, lè bouïbo, on allâve tsantâ lo bounan pè ti lè z'ottô, po coudhî s'fêre quaque ceintimo. On tsantâve ein patois, ein français, cein no tsaillessâi pas quemet, dîntse :

*La vaité la novall' annâie
Que la miné vint de sounâ ! (bis)
No vo la cosein benbirâosa
Po clliâo de vôttron ottô. (bis)
Principalemânt ài fêmelle,
Stausse on lè z'âme bin. (bis)
Se vo voliâi no baillî oquie
Ne no fêde pas tant dzauquâ ! (bis)
Dein la nâi no z'âi noutrre piaute
Et lo bet dâo nâ tot dzalâ.*

Aprî cein, on bramâve ti ein on iâdzo :

Dâo bounan, se vo pllié !

Vè lè monsu, on tsantâve, ein français, iena que sè desâi :

*Notre Seigneur a un jardin
Où il y croit du pain, du vin !
Où il y croit du pain, du vin !
C'est pour nourrir tous les humains.
Nous prions Dieu pour le régent
Et pour sa femme et ses enfants,
Et pour notre cher pasteur
Qui nous prêche de si bon cœur.
La nuit s'en va, le jour revient.
Nous n'sommes pas ici pour rien.
Du nouvel-an, s'il vous plaît !*

L'êtant galé lè bounan dâi z'autro iâdzo et on sè redzoïve d'onn' annâie à l'autra.

La né, lè valet dansâvant avevo lâo tsermâlare et fotânt la boulrâie ài z'étrandzî de la coumouna !

Ah ! clliâo bounan dâo passâ !

Marc à Louis.

¹ Rester à attendre.

Sans scrupules. — On répétait, devant un vieux commerçant peu délicat, cette maxime si connue, qu'elle en est banale :

— Le bien volé ne profite jamais.

— Cela dépend, répondit le bonhomme... s'il est bien administré !

Les bons coeurs. — Quelle manie vous avez de vouloir marier tout le monde !

— Voilà trente-cinq ans que je suis malheureuse en ménage, il faut que les autres souffrent à leur tour.

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

LA FONDUE

L'ON était heureux de se sentir les coudes sur la table, dans la fumée bleue des pipes, ainsi bien au chaud. Par l'échancrure des rideaux, nous regardions la neige fine se poser comme une poussière sur la terre détrempée. De temps en temps, de gros flocons se détachaient mollement des branches du noyer, immobile, dans la cour. Un brouillard gris limitait l'horizon.

La fourchette râclait déjà le fond du « caquelon ». Et la petite flamme jaune de la lampe à alcool bleuissait, avant de s'éteindre dans un mince filet de fumée. Cette bonne odeur de fromage remplissait la pièce : il faisait bon.

En ménagère soucieuse de conserver intacte sa renommée de cordon bleu, la patronne vint s'inquiéter :

— Eh bien ! comment l'avez-vous trouvée ?
— Excellente, madame ! N'est-ce pas, les amis ?

— Extra ! En tout cas meilleure que celle de ton Parisien ! s'exclama Polycarpe, la face épouvoiée.

— Quel Parisien ? demandent les non initiés.
— Tu ne nous a jamais raconté ça !

— Silence, les copains ! Samuel va commencer.

— Quatre kirschs bien tassés ! commande Polycarpe qui tient à une agréable digestion.

— Vas-y, mon vieux !

Marc passe les cigarettes... Profitons de ce petit silence pour commencer.

— L'automne dernier, j'avais fait connaissance d'un Parisien élégant, frais débarqué de la ville lumière. Un chic type d'ailleurs, malgré son accent. Il s'intéressait au pays, et nous allions souvent faire de grands tours dans les bois du Jorat ou au bord du lac. Un type de bonne famille, mais pas fier pour un sou. Il aimait comme nous, à s'arrêter dans une de ces petites auberges de campagne, aux tables polies, aux solides tabourets. Et nous commandions une ration de pain et de fromage arrosés d'un bon coup de blanc.

Une après-midi, comme aujourd'hui, moins la neige, je l'amenaïs dans un petit village où l'on sait vous faire une de ces bonnes fondues qui sentent le fromage... et non l'alcool à brûler et le poivre, comme à la ville.

— Mon vieux, que je lui fais, tu vas goûter quelque chose de sorte, de suisse ou encore mieux de vaudois !

Et je commandais une double ration de fondue.

Evidemment, c'était la première fois qu'il en mangeait. Dans ces grandes villes, à l'étranger, on croit que plus un plat est compliqué et plus son nom est baroque, meilleur il est ! Il m'a fallut l'initier à la manière dont ça se mangeait ! Je voyais bien qu'il faisait un peu le dégoûté, par chez lui, on ne mange pas tous dans le même plat. Mais enfin, la première émotion passée et après deux ou trois carrelets de pain irrémédiablement noyés, il vous tournait sa fourchette comme on visse la grosse boule pour faire un coup de neuf !

— Ça m'a tout l'air de te plaire, hein ?

— Énormément, cher ami. C'est malheureux qu'on ne connaisse pas ça à Paris.

— Ecoute, c'est bien simple, je vais t'inscrire la formule et tu pourras les épater par là-bas !

Sans plus tarder, je lui passe une feuille de ca-

lepin, pliée en quatre avec la recette que vous connaissez tous par cœur !

— Et puis, surtout, n'oublie pas le fromage ! Et prends-en du suisse si tu veux qu'elle soit bonne !

Aux environs du nouvel-an, mon Parisien rentra chez lui. Vous savez que Louis partit par là-bas en janvier. Je lui avais donné l'adresse de cet ami.

— Va lui faire visite, tu seras bien reçu et ça lui fera plaisir. Transmets-lui beaucoup de bonnes choses de ma part.

Quinze jours plus tard, Louis m'envoie une lettre qui me disait entre autres ceci :

« Je suis allé faire la visite que tu m'avais demandée. C'est un très chic type. Il faut l'entendre parler de la Suisse ! Figure-toi qu'il m'a invité, avec quelques-uns de ses amis, à aller déguster un plat suisse. Je me demandais ce que ça pouvait bien être ! Enfin, j'arrive chez lui autour des neuf heures (tu sais qu'ils mangent tard, ces Parisiens). Une table magnifique, décorée comme pour un mariage ! Présentations... compliments... et l'on se met à table. On commence par manger un tas de ces petits plats qui vous augmentent encore la fringale ! Enfin, on annonce le plat suisse, décoré aux couleurs fédérales. Tu vois que, pour la décoration, c'était fait dans les règles ! On le pose sur la table. C'était un splendide caquelon de fondue ! Tu penses si j'étais bien tombé, moi qui en raffole !... »

« Hélas ! j'ai dû me serrer la ceinture comme les autres. Imagine-toi qu'on nous la sert dans des petites assiettes en verre... Deux cuillerées à café par personne ! Ça durcissait aussitôt, à vous faire pleurer de pitie ! De la vraie gomme, quoi ! Et puis, ça se moulait dans l'assiette pour donner des espèces de morceaux de colophane qui sautaient par la chambre, quand on les attaquaient du couteau !

« Et de voir tous ces Français mâcher ce caoutchouc, pleins de sérieux et de bonne volonté, il me venait un fou-rire ! Et puis, j'avais un peu honte d'être Suisse. Sûrement que ces Français allaient croire qu'en Suisse on mange la fondue comme les Américains le « schwim-goom » ! Ma foi, l'honneur du pays était en jeu... je me suis réservé quatre fois ! Tous les autres convives s'arrêtaient de manger pour me regarder. Jamais, je n'ai eu autant de succès !

« Vous comprenez, me dit ton Parisien en me raccompagnant, je n'ai pas servi à la mode suisse. Je trouve que c'est plus hygiénique ainsi !!! »

Benj. Guex.

COUPS DE BALAIS

PAR son incessant pourchas des feuilles mortes, le balayeur modeste donne à la Société un utile exemple : l'opportunité des coups de balais fréquents, sans que l'on laisse nulle place...

Mettre au propre sa route : la meilleure des choses quand on choisit son moment, avant que s'accumule ce qui risque de nuire à la marche en avant ! Seulement, voilà ! La pauvre Humanité a peur des coups de balais qui sauvent : elle craint de balayer trop, de balayer en dehors des limites fixées par quelque inépte trembleur, ces limites qui font une cage où s'étiole notre vie !

Des coups de balais, et des coups de balais, d'ici, de là, et sans trop tarder, sinon nous péririons de notre long support...

Des coups de balais dans les coins poussiéreux, où nichent cloportes et bêtes visqueuses !

Des coups de balais dans la gent des cafards, faux-témoins, jaloux et médisants !

Des coups de balais sur les lâches qui cachent en poche leur étendard d'homme franc, qui va son chemin, tout droit, sans autre souci que l'amour de la terre et du prochain qui peine ! Des coups de balais sur le masque des faux-dévôts, des amis qui lâchent la main confiante qui se tend...

Des coups de balais, là où il le faut, dans les rouges grincants de la vieille bureaucratie périmée !

Des coups de balais ; serrés, parmi les trameurs de complots, au sein des hordes hurlantes qui

peuplent l'ombre en quête d'un mauvais coup, parmi ceux qui attendent le Grand Soir, parce qu'il n'y a que la nuit qui leur convienne !

Des coups de balais dans la meute parlottante des fabricants de stériles conférences !

Des coups de balais.... Oui, mais qui les donnera ?

Nous, mes amis, qui sommes, le poète l'a dit, les enfants heureux de la meilleure des patries ! Nous, si nous VOULONS... pour que, plus tard, on ne dise pas de nous : « S'ils avaient voulu !... »

St-Urbain.

PANTAGRUEL

PN vient de fêter le quatrième centenaire de Pantagruel. Celui-ci naquit en effet de l'imagination de Rabelais, à la fin de l'année 1532. Tout le monde connaît ces histoires énormes qui obtinrent jadis, et ont gardé depuis, un grand succès.

Au fait, Pantagruel avait de qui tenir. Son père, Gargantua, n'était pas un homme comme un autre. Rabelais nous raconte qu'à vingt-deux mois il fut sevré ; un peu plus tard, on le mit en culottes ; onze cents mètres de drap gros bleu y suffirent. Pour sa veste on usa huit cent treize mètres de satin blanc ; avec trois cents peaux de vache, on lui fit une paire de souliers et, quant à ses gants, cent quinze veaux de trois mois et demi en fournirent la matière.

Ainsi vêtu, il faisait l'admiration de tous ceux qui le voyaient.

On admirerait à moins !

Chez Thémis. — Un vieil ouvrier comparait comme témoin dans une affaire quelconque.

L'avocat de la partie adverse prend un air insolent et demande :

— Vous n'avez jamais été en prison ?

— Si, une fois.

Et l'avocat aussitôt de s'exclamer, avec de grands gestes oratoires :

— Ah ! Messieurs les jurés, les témoins que notre adversaire amène, eh bien ! les voilà. Je vous en laisse juges, Messieurs, et vous flétrirez mieux que moi, par votre verdict, des procédés aussi odieux.

Puis s'adressant au témoin :

— Et pourquoi avez-vous été en prison, Monsieur ? Tranquilllement, l'ouvrier répond :

— C'était pour repeindre à neuf une cellule destinée à un avocat qui filouait ses clients !

PIRON ET VOLTAIRE

PN connaît la rivalité qui séparait Voltaire de Piron. Le Bourguignon avait beaucoup d'esprit, une prompte répartie, qui mettait quelquefois le prince de Ferney dans un embarras que celui-ci ne lui pardonnait pas.

Un jour, Piron entra chez Mme de Mimeure, qui le protégeait, et lui dit :

— Monsieur de Voltaire est ici, vous le trouverez au salon ; je suis heureuse du hasard qui vous permettra de faire sa connaissance. Entrez, je vous rejoins à l'instant.

Piron, transporté, et qui désirait connaître le grand philosophe, obéit.

Il aperçoit Voltaire enfoncé dans un large fauteuil, près du feu, les jambes écartées et ses pieds sur les chenêts. En entrant, il lui fait cinq ou six saluts profonds, auxquels l'orgueilleux roi de la scène répond par un imperceptible mouvement de tête.

Piron dissimule son mécontentement. Il s'assied à l'autre coin de la cheminée et cherche à entamer la conversation par des avances auxquelles Voltaire ne répond que par une espèce de grognement peu encourageant. Cependant, Piron s'efforce de faire bonne contenance, mais c'est peine perdue. De temps en temps, le prince des poètes témoigne, par des bâillements, du peu d'intérêt qu'il attache aux prévenances de Piron, qui, découragé par ces vaines tentatives, s'enferme à son tour dans un profond silence. Voltaire se met à fredonner un air d'opéra. Aussitôt Piron siffle, entre ses dents, un motif de Rameau. Voltaire prend une prise de tabac ; Piron éternue. Voltaire tire de sa poche une croute de pain et la grignote avec un bruit qui étonne Piron ; celui-ci tire de sa poche une bouteille de vin et la vide d'un trait.

Voltaire s'en offense :

— Monsieur, dit-il, j'entends la plaisanterie tout comme un autre, mais vous avouerez que la vôtre passe les bornes ; je sors d'une maladie qui m'a laissé un besoin continual de manger à toute heure.

— Manger, Monsieur, mangez, répliqua Piron, vous faites bien ; moi, je sors de Bourgogne avec un besoin continual de boire, et je bois.

JEAN-LOUIS, ARBITRE

DONC, ce dimanche 11 décembre, Jean-Louis Perrotzet s'était levé de bonne heure. Cette question d'arbitrage l'avait tourmenté une partie de la nuit. — Comment allait-il s'en sortir ? se demandait-il, tout en se faisant la barbe. Mais la Fanchette, tout en lui préparant son déjeuner et voyant son homme soucié, lui dit :

— Il te faut pas te manger le foie d'avance, Jean-Louis. Tu tâcheras de prendre ces gens par la gourmandise. En arrivant à Echallens, tu dis au pintier de soigner ces messieurs aux petits oignons. Une bonne soupe aux légumes, bien mijotée, un plat raisonnable de cochonnaille, avec des poireaux, un vacherin un peu « fait », des beignets aux pommes et un « café-kirsch » bon chaud sur tout ça, pour finir. Ces messieurs se lècheront les « pottes » jusqu'aux coudes. Pour ce qui est du liquide, tu veux assez savoir t'arranger avec le patron du *Lion d'Or* pour que tout le monde soit content. Après ça, vous pourrez discuter votre affaire. Si tu sais y faire, ça ira tout seul, tu verras. Surtout, n'oublie pas le sifflet !

— Le sifflet ! Quel sifflet ? Et pourquoi faire ?

— Mais oui. Comme arbitre, tu dois en avoir un, il me semble, pour arrêter quand ça va mal, comme au footballe.

— Ma pauvre Fanchette ! Pour cette histoire de dettes que je dois arranger, c'est pas un sifflet qu'il me faudrait, mais une trompe d'automobile. J'ai bien peur que ces gaillards fassent la sourde oreille. Au revoir, Fanchette ! Veille-toi voir de ne pas laisser rôder les poules, pour ne pas être à l'amende !

— Au revoir, Jean-Louis. Tâche de rentrer en bon état !

La demie de dix heures sonnait à l'église d'Echallens, lorsque Jean-Louis fit son entrée au *Lion d'Or*. Dans son complet de mariage et rasé de frais, il n'avait pas trop mauvaise façon.

Le patron de l'auberge était sur le pas de porte, en manches de chemise.

— Ah ! te voilà Perrotzet ! Tu arrives tout juste. Ces messieurs sont allé faire un tour par le village. Ils ont l'air un tantinet soucieux. C'est du reste toujours comme ça quand il faut sortir le portemonnaie. C'est que, cette fois, il ne s'agit pas de quelques billets de vingt francs, comme pour une mise de bois, mais bel et bien de millions. Les journaux donnent de ces chiffres à vous faire avoir d'avance la chair de poule.

Jean-Louis fit ses recommandations au pintier, au sujet du dîner, puis les deux hommes descendirent à la cave, pour choisir le vin qu'il convenait de servir à ces messieurs. Après avoir dégusté trois verres au vase de « Villette », trois autres au « Château de Vinzel », ils finirent par arrêter leur choix sur un « Chardonne » qui, ma foi, avait un de ces goûts de revenez-y...

En remontant de la cave, voilà ces délégués des puissances qui revenaient de leur petit tour de promenade.

— Entrez toujours à la salle à boire, en attendant, leur dit le patron.

Les présentations faites, la délégation se groupa autour d'un verre de bienvenue, offert par Jean-Louis, qui ouvrait un paquet de « Grandson » et le fit passer.

— Servez-vous seulement ; c'est des trois-quarts légers et bon sec, vous verrez !

Il y avait là un grand sec, l'oncle Sam, pour les Américains ; John Bull, bonhomme bedonnant, pour l'Angleterre ; il Signor Spaguetini, un petit noiraud, pour l'Italie ; le baron van Godverbeck, pour la Belgique et Herr Oberst von Sabresdorff, pour l'Allemagne. La « Ma-